

Qu'est-ce que la Commission nationale Pré sententielle majeurs de Citoyens et Justice ?

Pour construire ensemble la Justice de demain !

La Commission nationale Pré sententielle Majeurs est un groupe de travail permanent ouvert à l'ensemble des adhérents de Citoyens et Justice.

La Commission se réunit en sessions plénières trois fois par an. Ses travaux portent principalement sur les mesures alternatives aux poursuites, les mesures d'aide à la décision des magistrats, le contrôle judiciaire socio éducatif, les mesures collectives de type stages ou groupes de parole.

La Commission promeut tous dispositifs socio éducatifs et restauratifs intervenant dans le champ pré sententiel de la justice des majeurs.

Nos axes de travail :

- Apporter notre expertise
- Favoriser les échanges avec les différents acteurs
- Contribuer au développement de solutions innovantes
- Proposer des évolutions législatives

Nos objectifs :

- Assurer une représentation nationale et régionale auprès des institutions, instances politiques, partenaires associatifs ou commissions de travail...
- Mener une réflexion interactive sur le champ pré sententiel Majeurs et contribuer à la veille sur les évolutions législatives
- Constituer un soutien technique pour les associations adhérentes et faciliter les mutualisations
- Favoriser la transversalité des réflexions, et l'articulation des différents dispositifs (santé, scolarité,...)
- Promouvoir une démarche d'évaluation et de professionnalisation

Une question ?
Contactez Citoyens et Justice :
05 56 99 29 24
fédération@citoyens-justice.fr
www.citoyens-justice.fr



Sur Invitation de l'Association D'Aide aux Victimes Et d'Actions Du Champ Judiciaire De l'Eure



**PROGRAMME
DU JEUDI 16 ET DU VENDREDI 17
SEPTEMBRE 2021 À ÉVREUX**



LIEU DE RÉUNION EN PRÉSENTIEL

**Conseil Départemental
14 boulevard Georges Chauvin
27 000 Evreux**

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

De 9h30 à 12h30 LA JUSTICE DE PROXIMITÉ : QUELLES RÉPONSES POSSIBLES ?

- Etat des lieux justice de proximité et articulation avec le projet de loi confiance en l'institution judiciaire
- Les mesures individuelles : comment faire redémarrer la médiation pénale ?
- La place de la victime dans les MAP : retour d'expérience sur les MAP « violences intra familiales » à Evreux
- Justice de proximité des mineurs : quels liens avec les associations intervenant dans le champ des majeurs ?
- Comment investir la justice de proximité dans une dynamique de prévention hors cadre judiciaire ?

Invitées : **Christelle GABORY**, Responsable de mission juriste assistante référente pole justice de proximité pénale et **Sophie DIEHL**, Conseillère technique Justice des Enfants et des Adolescents à Citoyens et Justice

Déjeuner pris dans un restaurant* (à la charge des participants inscrits)

De 14h00 à 15h30 LA PLACE DU MAGISTRAT DÉLÉGUÉ À LA POLITIQUE ASSOCIATIVE ET À L'ACCÈS AU DROIT (MDPAAD) DANS L'ACTIVITÉ SOCIO JUDICIAIRE DES ASSOCIATIONS

Échange avec **Philippe CAILLOL**, Chef du SADJAV (sous réserve)

De 15h30 à 17h30 CHAINAGE ET PLUS-VALUE DE L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ PROPOSÉ À EVREUX PAR LE SECTEUR ASSOCIATIF HABILITÉ

Interventions de Mesdames :

Anne-Marie MORICE, Présidente du TJ d'Evreux (sous réserve)

Dominique PUECHMAILLE, Procureur de la République du TJ d'Evreux

Ces interventions seront suivies d'une table ronde qui nous permettra notamment d'aborder avec nos invitées comment la juridiction et l'AVEDEACJE ont travaillé ensemble à la mise en œuvre de l'ESR et du CJSE renforcés (critères, procédures concernées, typologies d'infractions, etc.).

Invitées : **Marie-Christine LEPRINCE**, Première présidente de la cour d'appel de Rouen, **Nathalie BÉCACHE**, Procureure générale près la cour d'appel de Rouen (sous réserve)

Invitées de l'après-midi : **Sandrine BRANCHE** et **Marianne LEPAITRE**, MDPAAD, et Maître **Evelyne BOYER**, Bâtonnier

VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

De 9h00 à 12h30 POURSUITE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION SUR LE CJSE RENFORCÉ

- CJSE : retour sur les échanges de la veille et évolution des écrits du CJSE
- Echange avec un magistrat du siège (président de l'audience correctionnelle) sur les écrits de CJSE et leur utilité pour renforcer les peines alternatives
- Retour d'expérience de **Marie SALMON**, Formatrice et intervenante socio judiciaire sur son expérience du CJSE renforcé et l'utilisation de grilles d'évaluation
- Indicateurs d'évaluation CJSE : une année test en 2022 ?

Déjeuner pris dans un restaurant* (à la charge des participants inscrits)

De 14h00 à 16h00 POINT D'ACTUALITÉ ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

- Travaux engagés avec le ministère de la Justice sur la procédure pénale numérique
- Revalorisation de l'ESR : évolution des échanges avec la Direction des services judiciaires
- Perspectives de travail de la Commission

**POUR PARTICIPER
À CES DEUX JOURNÉES,
INSCRIVEZ-VOUS
AVANT LE 6 SEPTEMBRE
2021!**

**JE M'INSCRIS
À LA PROCHAINE
COMMISSION !**



* Conformément aux consignes réglementaires, l'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'un pass sanitaire.